

CAUSERIE MUSICALE.

L'ORGUE.

L'orgue est plus qu'un simple accessoire de la liturgie, il est encore un symbole, puisqu'il représente dans son ensemble le principe catholique, l'unité.

“ Toutes les parties de son mécanisme sont soumises à l'unité de mouvement ; chaque note d'un même registre subit l'unité de timbre, chaque timbre, l'unité d'harmonie, et tout l'œuvre, l'unité d'obéissance à un seul artiste qui lui-même doit se renfermer dans l'unité d'idées musicales et religieuses (1). ”

Le noble instrument, dont l'Eglise a pris soin de régler l'esprit et l'usage, et pour lequel elle a de tout temps manifesté sa préférence (2), fait déjà naître en nous, par ses accents tour à tour suaves ou mystérieux, le désir de connaître l'ingénieux mécanisme qui les produit.

Mais si l'on considère l'orgue sous le double rapport des conditions d'excellence et de durabilité qu'il doit posséder comme tout objet servant à l'Eglise, et du rôle important qu'il remplit dans le culte divin, la connaissance au moins élémentaire de son mécanisme s'impose dès lors à toute personne chargée d'en commander la fabrication, comme l'étude de son style et de ses convenances est obligatoire pour l'artiste appelé à y présider.

Puissent quelques notions, puisées à une source autorisée, sur la facture, l'entretien et le jeu de l'orgue, inspirer le désir de le mieux connaître, prémunir les intéressés contre les surprises de la bonne foi, faire disparaître l'ignorance qui impose à beaucoup de paroisses un meuble ruineux, et le mauvais goût qui assimile en plusieurs lieux le roi des instruments à la serinette de nos rues.

(1) *L'Orgue*, par l'abbé Régnier, Nancy, Vagner, éditeur.

(2) “ *Organo tantum in ecclesia locus sit.* ”
“ *Hoc solo instrumento utitur. Ecclesiâ... propter abusum histrionum ejectione aliis communiter instrumentis.* ” Jean Egidius.